

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1978

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Association "Les Burkinabè de Lyon", sise 39 rue Courteline à Villeurbanne, pour la mise en oeuvre de ses activités à Lyon - Année 2016

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 Avril 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/1978 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LES BURKINABE DE LYON", SISE 39 RUE COURTELINE A VILLEURBANNE, POUR LA MISE EN OEUVRE DE SES ACTIVITES A LYON - ANNEE 2016 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant notamment par un accompagnement des acteurs institutionnels, associatifs et culturels de son territoire menant des projets dans ce domaine.

La sensibilisation à notre politique de solidarité internationale, sur laquelle nos concitoyens sont régulièrement informés, associés et accompagnés dans leurs initiatives, vise également à intéresser tous les publics aux enjeux de l'internationalisation de la ville de Lyon.

L'Association « Les Burkinabè de Lyon », dont le siège social se situe 39 rue Georges Courteline à Villeurbanne, est une association créée en 2005 et régie par la loi 1901. Cette association a pour objet de développer des actions interculturelles promouvant la culture burkinabé en lien avec l'action de coopération de la Ville de Lyon de favoriser l'intégration des jeunes étudiants burkinabè dans la vie lyonnaise, grâce à des rencontres, des échanges et du partage de savoir-faire et savoir-être avec les Lyonnais et de contribuer à des projets de développement au Burkina Faso.

La Ville de Lyon entretient des liens privilégiés avec le Burkina Faso depuis 1999 au travers, notamment, de sa coopération avec la Ville de Ouagadougou, grâce à laquelle sont développées des rencontres régulières et des actions culturelles qui permettent de tisser des liens plus étroits entre les populations des deux territoires.

L'événement « Journées culturelles » qui s'est tenu en mai 2015 sur 2 journées a enregistré une fréquentation de 1 300 personnes. L'Association des Burkinabè de Lyon a participé à l'édition 2015 du Village de la solidarité internationale afin de présenter ses activités aux Lyonnais.

Fort du succès des années précédentes, l'Association « les Burkinabè de Lyon » organisera en 2016, à Lyon, la 12^e édition des journées culturelles les 6 et 7 mai. Dans le cadre de cet événement culturel et convivial, les nombreuses activités proposées seront ouvertes à tous les publics : conférence-débat sur le Burkina Faso, gastronomie, expositions artistiques, projections cinématographiques, défilé de mode, spectacle théâtral, grand concert de clôture. Un plan de communication a pour ambition de mieux faire connaître l'événement à de nouveaux publics afin d'élargir encore la cible des participants.

L'espace de dialogue interculturel initié à l'occasion de ces journées par cette association fait pleinement écho à la stratégie de solidarité et d'animation internationale du territoire lyonnais. Les activités de l'association présentent un intérêt local dans la mesure où, exercées sur le territoire lyonnais, elles participent à l'information et à la sensibilisation des habitants lyonnais notamment aux enjeux de l'aide au développement, de la solidarité internationale et de l'interculturalité. Cet événement très largement ouvert à tous les publics contribue à l'ouverture des habitants sur la diversité de la culture africaine et en particulier du Burkina Faso dont la capitale Ouagadougou est partenaire de la Ville de Lyon. Ces activités sont porteuses de valeurs de partage, de tolérance et contribuent à développer du lien social et du vivre ensemble dans le respect des différences.

Par délibération n° 2015/1025, le Conseil municipal du 27 avril 2015 a approuvé l'attribution d'une subvention de 3 000 € au profit de l'Association les « Burkinabè de Lyon » dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions 2015.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet porté par l'Association les « Burkinabè de Lyon » au regard de la politique de solidarité internationale de la Ville de Lyon, il est proposé de lui verser une subvention de 3 000 € sur un budget prévisionnel de 13 570 € pour la mise en œuvre de ses journées culturelles sur le Burkina Faso, à Lyon, en 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1- Une subvention de 3 000 € est allouée à l'Association « Les Burkinabè de Lyon » (sise 39 rue Courteline à Villeurbanne), pour la mise en œuvre de ses activités en 2016.

2- La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'exercice 2016 de la Direction des Relations Internationales, du programme LOCAUXRI opération ACTEURS (ligne de crédit 56164 – nature 6574 – fonction 048 – chapitre 65).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE